



Paris, le 11 juin 2020 à 17h35

**APPROBATION PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2020
DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES GÉRANTS
ET DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

(en application de l'article R. 226.1.1.V du Code de commerce)

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Rubis du 11 juin 2020, tenue à huis clos, a approuvé comme suit, sans modifications, les politiques de rémunération des Gérants et des membres du Conseil de Surveillance de Rubis telles que présentées dans le Document d'enregistrement universel (chapitre 5, sections 5.5.1.1. et 5.5.1.2) et dans la brochure de convocation à l'Assemblée :

Résolutions	Résultat du vote
Approbation de la politique de rémunération de la Gérance de Rubis <i>(vote ex-ante)</i> (13 ^e résolution)	Adoptée à 97,268 %
Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance de Rubis <i>(vote ex-ante)</i> (14 ^e résolution)	Adoptée à 99,961 %
